

Regroupement des Chambres de Commerce de la Mauricie : Les mesures sanitaires en zone verte doivent être respectées

Trois-Rivières, le 13 juillet 2021 –Le Regroupement des Chambres de Commerce de la Mauricie (RCCM) souhaite rappeler à ses membres l'importance de continuer à suivre les mesures sanitaires assouplies ayant débuté le lundi 12 juillet dernier. Les entreprises de la Mauricie doivent poursuivre le maintien des règles en vigueur dans tous les secteurs d'activités.

La saison estivale déjà bien entamée apporte son lot de défis pour les commerçants du secteur touristique. La Mauricie est une région attrayante et reçoit déjà bon nombre de visiteurs. Le Regroupement invite les entreprises à continuer de transmettre les mesures en vigueur à leurs employés.

“Le Regroupement des Chambre de Commerce de la Mauricie (RCCM) réitère à ses membres l'importance de suivre les mesures sanitaires en vigueur. L'assouplissement des règles est une bonne nouvelle en cette belle saison. Par contre, étant en période festive, les efforts doivent être maintenus sur le respect du port du masque et de la distanciation” rappelle la présidente du Regroupement Mme Johanne Hinse.

Une possible confusion a pu avoir lieu avec la campagne du sourire déployée dans la région récemment. L'affiche ayant une ressemblance avec celle du port du masque pourrait créer une fausse compréhension des mesures actuelles. Le Regroupement maintient sa position auprès du gouvernement et demande aux gens de respecter les règles en vigueur en zone verte. “J'invite les citoyens de la Mauricie à être attentifs aux affichages et de ne pas hésiter à visiter le site du gouvernement du Québec afin d'avoir l'heure juste sur les règles actuelles” souligne Mme Hinse.

De plus, la belle saison favorise l'économie régionale et nous sommes heureux de voir l'achalandage en augmentation auprès de nos commerçants. “On sent la relance économique en Mauricie déjà depuis quelques semaines et l'assouplissement des mesures du 12 juillet favorise grandement la participation à diverses activités des secteurs touristiques et culturels. Une bonne nouvelle pour notre région qui offre une programmation variée!” mentionne la présidente.

À propos du RCCM

Le Regroupement est un espace privilégié de concertation et de mobilisation pour la Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières, la Chambre de commerce de Mékinac, la Chambre de commerce et d'industrie de la MRC de Maskinongé, la Chambre de commerce et d'industrie de Shawinigan, la Chambre de commerce et d'industrie du Haut-Saint-Maurice et la Jeune Chambre de la Mauricie. Il permet de porter, d'une voix commune, des dossiers de développement économique prioritaires pour la Mauricie. **Le Regroupement représente 2 500 gens d'affaires de la région qui représentent près de 2 000 entreprises.**

-30-

Johanne Hinse
Présidente du Regroupement des Chambres de Commerce de la Mauricie
819 696-7526
johanne.hinse@cogeco.com